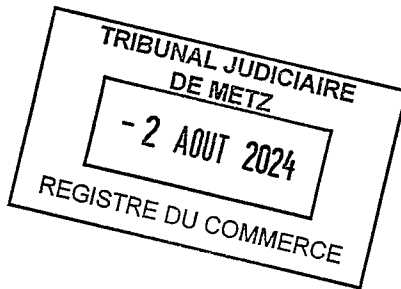


Bordereau attestant l'exactitude des informations - METZ - 5751 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 21/05/2025 - 1708 - 2014 B 00356 - 801 343 351 - 3ED

2014 B 356

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ



Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2025/1708
Metz, le 27.05.25
Le Greffier



**BILAN, COMPTE DE RÉSULTAT ET ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

Certifiés conformes

p.o

A large, stylized signature in black ink, written over the text "Le Président".

Le Président

BILAN - ACTIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 056,09	10 112,17	-5 056,08	-50
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	54 130,48	69 240,48	-15 110,00	-22
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. Indus				
Autres immobilisations corporelles	67 157,56	12 461,76	54 695,80	439
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	5 258,00	5 258,00		
Créances rattachées à des participations	1 091 180,46	583 087,76	508 092,70	87
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	5 000,00	5 000,00		
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 227 782,59	685 160,17	542 622,42	79
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	433 254,00	827 515,20	-394 261,20	-48
Autres (3)	107 589,71	103 108,31	4 481,40	4
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	167 815,95	13 948,54	153 867,41	
Charges constatées d'avance(3)	19 618,78	36 515,31	-16 896,53	-46
TOTAL ACTIF CIRCULANT	728 278,44	981 087,36	-252 808,92	-26
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 956 061,03	1 666 247,53	289 813,50	17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 25 000,00)	25 000,00	25 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	2 500,00	2 500,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	178 423,37	44 105,78	134 317,59	305
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	156 011,32	134 317,59	21 693,73	16
SITUATION NETTE	361 934,69	205 923,37	156 011,32	76
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	361 934,69	205 923,37	156 011,32	76
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	592 341,73	403 561,48	188 780,25	47
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	565 664,06	527 209,63	38 454,43	7
Dettes fiscales et sociales	343 207,34	454 603,86	-111 396,52	-25
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	92 913,21	74 949,19	17 964,02	24
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 594 126,34	1 460 324,16	133 802,18	9
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 956 061,03	1 666 247,53	289 813,50	17

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques

(3) Dont emprunts participatifs

543 580,35

1 050 545,99

1 460 324,16

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 956 061,03 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 156 011,32 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/05/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions brevets licences	5 ans
- Autres immob. corporelles	5 ans
- Matériel bureau informatique	3 ans
- Mobilier	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		99 330,42			
CORP.	Terrains			15 717,37		2 573,00 16 999,99 44 766,83	
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage Industriels						
		Inst. générales, agencs & aménagts divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Matériel de bureau & mobilier Informatique					
	Emballages récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL				15 717,37	64 339,82		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence			588 345,76		770 869,30	
	Autres participations			5 000,00			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL				593 345,76	770 869,30		
TOTAL GENERAL				708 393,55	835 209,12		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cesslons		
INCORP.	Frais d'établissement & dévellop.	TOTAL					
	Autres postes d'immob. Incorporelles	TOTAL				99 330,42	
CORP.	Terrains					2 573,00 16 999,99 60 484,20	
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.						
		Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles	Matériel de transport					
		Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL				80 057,19			
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence			262 776,60	1 096 438,46 5 000,00		
	Autres particlpations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres Immob. financières						
TOTAL				262 776,60	1 101 438,46		
TOTAL GENERAL				262 776,60	1 280 826,07		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres Immobilisations Incorporelles		19 977,77	20 166,08		40 143,85
TOTAL		19 977,77	20 166,08		40 143,85
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. Industriels					
Autres Immo corporelles	Inst. générales agencem. amén.		35,25		35,25
	Matériel de transport		46,58		46,58
	Mat. bureau et Informatiq., mob.	3 255,61	9 562,19		12 817,80
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		3 255,61	9 644,02		12 899,63
TOTAL GENERAL		23 233,38	29 810,10		53 043,48

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres Immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage Industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. Informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ACTIF CIRCULANT

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	1 091 180,46		1 091 180,46
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	433 254,00	433 254,00	
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	275,25	275,25	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	100 619,98	100 619,98	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	6 694,48	6 694,48	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	19 618,78	19 618,78	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		1 651 642,95	560 462,49	1 091 180,46
RÉVOIS	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	19 618,78
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	19 618,78

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	43 996,37
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	433 224,00
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	477 220,37

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	543 580,35			543 580,35
Fournisseurs & comptes rattachés	565 664,06	565 664,06		
Personnel & comptes rattachés	112 920,63	112 920,63		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	106 770,17	106 770,17		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 612,00	4 612,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	109 884,56	109 884,56		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 019,98	9 019,98		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	48 761,38	48 761,38		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	92 913,21	92 913,21		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 594 126,34	1 050 545,99		543 580,35

- Renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	38 880,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	424 191,54
Dettes fiscales et sociales	163 334,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	87 739,82
TOTAL DES CHARGES À PAYER	714 145,73

ENGAGEMENTS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ENGAGEMENTS DONNÉS

Non recensés à la clôture de l'exercice.

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautiionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus						

TOTAL

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Non recensées à la clôture de l'exercice.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

LES EFFECTIFS

046G - SAS 3ED

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

LES EFFECTIFS

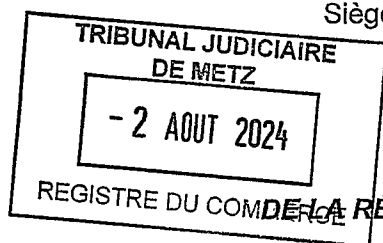
	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	15,00	15,00
Ingénieurs et cadres	8,00	8,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	7,00	7,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros

Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ

801 343 351 RCS TJ METZ



PROCÈS-VERBAL

**DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 03/05/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le trois mai, à 20 heures, au siège social,

Les Administrateurs de la société 3ED se sont réunis en Conseil d'Administration au siège social sur convocation de son Président effectuée par lettre simple remise en mains propres.

Sont présents et ont émargé sur le registre de présence :

- Monsieur David MOHAR, administrateur ;
- Madame Stéphanie VIRY, administrateur
- Monsieur Didier GUYOT représentant légal de la société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, administrateur
- Monsieur Clément HERREYE, administrateur ;

Monsieur Laurent LAVALLEE, administrateur et Président du Conseil d'administration, préside la séance.

Monsieur le Président de séance constate que les membres du Conseil d'administration présents réunissent l'unanimité des Administrateurs en fonction et qu'en conséquence, conformément à l'article 22 des statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Puis, Monsieur le Président de séance rappelle que le Conseil d'Administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes dudit exercice ;
- Renouvellement du Président ;
- Non-renouvellement et non-remplacement du Directeur Général ;
- Désignation exceptionnelle d'un administrateur en tant que Président pour la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et de son rapport spécial.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Conseil d'Administration procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2023, de l'inventaire, du Bilan, du Compte de Résultat et de l'Annexe.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 font apparaître un bénéfice de 156 011.32 euros.

Le Conseil d'Administration prend acte que les comptes annuels qui lui sont présentés ont été établis dans le respect des règles de présentation et des méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Conseil d'Administration procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des administrateurs présents, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires net d'un montant de 2 853 000.00 euros et un bénéfice de 156 011.32 euros.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration examine ensuite l'affectation du résultat.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des administrateurs présents, de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023 d'un montant de 156 011.32 euros de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves »

Lequel poste ressortirait pour un montant total de 334 434.69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 361 934.69 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration le rapport spécial qu'il a établi conformément à l'article L 227-10 du Code de Commerce et relatif aux conventions intervenues ou poursuivies au cours de l'exercice clos le 31/12/2023 directement ou par personne interposée entre la Société et l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant de plus de 10% des droits de vote.

Ce rapport comporte les conventions suivantes :

1. Convention de gestion de trésorerie et d'avances intra-groupe

Le 30/09/2016, notre Société a signé avec les sociétés 3E CONSULTANTS et 3E EXPERTISE, filiales de notre Société, une convention de gestion de trésorerie et d'avance intra-groupe, par laquelle les parties signataires s'engagent à mettre à disposition, selon les besoins et les disponibilités de chacune d'entre elles, leurs excédents de trésorerie sous formes d'avances en compte courant rémunérés.

Les sommes mises à disposition étant rémunérées sur la base du taux légal maximum déductible des intérêts de comptes courants.

Cette convention a été conclue pour une durée d'une année à compter du 30/09/2016 et se renouvelle par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, trois mois avant l'arrivée du terme convenu.

De même notre Société a signée :

- le 28/02/2018 avec la Société ACANTE
- le 02/07/2018 avec la Société 3E COMMISSARIAT
- le 01/07/2021 avec la société 3E ETUDES ET FORMATIONS

filiales de notre société, des conventions de gestion de trésorerie et d'avance intra-groupe de même nature entraînant les mêmes conséquences financières entre les sociétés du groupe que celles décrites ci-avant.

Ainsi, au titre de l'exercice écoulé, notre Société a doté d'une avance de :

- 652 527.21 € la SAS ACANTE, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 25 633.42 €,
- 7 436.95 € la SAS 3E COMMISSARIAT, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 414.24 €.
- 101 535.80 euros 3E EXPERTISE, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 4 140.15 €.
- 285 684.13 euros 3E ETUDES ET FORMATIONS, la rémunération de celle-ci, fixée suivant un intérêt calculé au taux maximum fiscalement admis pour permettre la déductibilité, s'est élevé pour notre Société à 13 808.56 €.

A l'inverse notre société a bénéficié d'une avance de trésorerie de la part de 3E CONSULTANTS à hauteur de 506 082.91 euros, cette avance ayant généré une charge financière d'un montant de 37 497.44 euros.

2. Comptes courants

Au 31/12/2023, les comptes courants de, Madame Stéphanie VIRY, de Messieurs Laurent LAVALLEE, Président de la société, David MOHAR, Clément HERREYE et Succession de Philippe BAUVE, tous actionnaires de notre Société, ainsi que de Monsieur Didier GUYOT, Président et actionnaire de la SAS WADES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS, personne morale actionnaire de notre Société, et également Administrateur et Directeur Général de notre Société, affichaient un solde positif de :

- Madame Stéphanie VIRY	22.66 euros
- Monsieur Didier GUYOT	0.00 euros
- Monsieur Laurent LAVALLEE	587.13 euros
- Monsieur David MOHAR	37 818.54 euros
- Madame Sarah BAUVE, Succession de Monsieur Philippe BAUVE	0,40 euros
- Monsieur Clément HERREYE	8 949.84 euros

Étant précisé que ces comptes n'ont fait l'objet d'aucune rémunération durant l'exercice écoulé.

3. Convention d'animation groupe

Par une convention d'animation groupe signée en date du 1^{er} avril 2021, notre société 3ED s'est engagée à fournir aux bénéficiaires de la convention des prestations dont la nature et les rémunérations respectives au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivantes :

- Pour 3E CONSULTANTS au titre de l'animation de groupe un montant de 1 510 000 euros HT ;
- Pour 3E CONSULTANTS au titre de l'animation commerciale un montant de 546 000 euros HT ;
- Pour ACANTE au titre de l'animation de groupe un montant de 178 000 euros HT ;
- Pour ACANTE au titre de l'animation commerciale un montant de 96 000 euros HT ;
- Pour 3E EXPERTISE au titre de l'animation de groupe un montant de 104 000 euros HT ;
- Pour 3E EXPERTISE au titre de l'animation commerciale un montant de 33 000 euros HT ;
- Pour 3E CAC au titre de l'animation de groupe un montant de 250 euros HT ;
- Pour 3E CAC au titre de l'animation commerciale un montant de 750 euros HT ;
- Pour 3E ETUDES ET FORMATION au titre de l'animation de groupe un montant de 105 000 euros HT ;
- Pour 3E ETUDES ET FORMATION au titre de l'animation commerciale un montant de 280 000 euros HT.

La présente convention se substitue aux conventions antérieures et elle est entrée en vigueur au 1^{er} avril 2021 pour une durée de trois ans reconductibles par tacite reconduction pour des périodes triennales.

4. Salaires et traitements

Madame Stéphanie VIRY et Messieurs Laurent LAVALLEE, Président de la société, David MOHAR et Clément HERREYE étant Administrateurs et actionnaires de notre Société, et Monsieur Didier GUYOT étant Président et actionnaire de la SAS WADES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS, personne morale actionnaire de notre Société, et également Administrateur et Directeur Général de notre Société, il convient ici de rapporter les rémunérations salariales versées pour leur travaux au 31/12/2023 par notre Société au titre de leurs contrats de travail, ainsi que les charges afférentes à ces rémunérations supportées par l'entreprise.

	Rémunérations brutes	Charges patronales
- Madame Stéphanie VIRY	124 847.15 euros bruts	56 500.83 euros
- Monsieur Didier GUYOT	0.00 euros bruts	0.00 euros
- Monsieur Laurent LAVALLEE	123 413.40 euros bruts	54 117.46 euros

- Monsieur David MOHAR	32 636.78 euros bruts	14 326.70 euros
- Monsieur Clément HERREYE	0.00 euros bruts	0.00 euros

5. Domiciliation du siège social de la société

La société 3E CONSULTANTS, représentée par Monsieur Clément HERREYE en sa qualité de Président et actionnaire, et également associé de notre Société, a conclu avec cette dernière une convention de domiciliation du siège social de celle-ci à son siège social à titre gratuit tout d'abord puis moyennant une indemnité d'occupation s'apparentant à un loyer mensuel de 150 euros par mois soit un montant annuel de 1 800.00 euros à compter du 01/01/2017. Cette convention est conclue pour une période de 18 mois renouvelable par tacite reconduction de 3 mois en 3 mois, sauf résiliation notifiée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception et expédiée au moins 18 mois avant le terme fixé.

Cette convention n'est plus applicable, elle été remplacée par la convention de refacturation des frais de sous-location conclue en date du 31/07/2019 entre 3^E CONSULTANTS et ACANTE, 3^E EXPERTISE, 3ED et qui prévoit une refacturation en fonction des surfaces réelles utilisées pour les locaux de Metz et de Paris.

Cette dernière convention ayant continué à produire ses effets pour METZ en 2023 au profit de 3E Consultants, 3ED aura supporté les charges correspondantes à hauteur de 40 000.00 euros.

6. Refacturation des frais de location pour les locaux de Paris

Le 01/01/2019, la société 3E CONSULTANTS, représentée par Monsieur Clément HERREYE en sa qualité de Président et actionnaire, et également associé et administrateur de notre Société, a conclu avec cette dernière une convention de refacturation des frais de location.

Le 17 mai 2021 un établissement secondaire a été ouvert au 15 rue du faubourg Montmartre 75009 PARIS.

Notre société 3ED aura supporté les charges correspondantes à hauteur de :

- 59 500.00 euros pour le loyer annuel ;
- 1 500.00 euros au titre de la quote-part travaux.

7. Convention de prestations d'assistance administrative par 3E CONSULTANTS à 3ED

Il a été conclu entre la société 3E CONSULTANTS, société filiale de notre Société et notre Société une convention de prestations d'assistance administrative en date du 01/04/2021.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2023, ces prestations ont été réalisés par la société 3E CONSULTANTS à notre société. Les facturations de ces prestations à la charge de notre société sont les suivantes :

- Pour l'usage des photocopieurs un montant de 13 460.00 euros ;
- Pour des prestations administratives en la personne de Monsieur Clément HERREYE un montant de 54 410.00 euros ;
- Au titre de l'amortissement du matériel informatique un montant de 5 867.00 euros.

À noter que la convention relative à la tenue de la comptabilité et du secrétariat dans le même cadre de relation entre 3E CONSULTANTS et 3ED, en vigueur depuis le 01/12/2017 pour un montant annuel de 1 800.00 euros H.T. s'est arrêtée au 31/03/2021 et n'est plus en vigueur depuis. Ce type de prestation étant depuis lors assurée par 3ED pour l'ensemble du groupe.

8. Prestations techniques diverses et ponctuelles

Il est à noter au titre des refacturations aux sociétés du groupe :

- Prestations techniques vendues Brahim via ALLADE pour un montant total de 57 500.00 euros, à 3E COMMISSARIAT pour 4 665.00 euros, à 3E EXPERTISE pour 40 835.00, à 3E CONSULTANTS pour 12 000.00 euros ;
- Prestations achetées de représentation Nathalie de 3^E EXPERTISE à 3ED pour un montant de 10 800.00 euros ;
- Prestations achetées ponctuelles de 3^E ETUDES ET FORMATIONS à 3ED pour un montant de 63 700.00 euros.
- Prestations techniques de sous-traitance Brahim en direct et via Allade pour un montant total de 51 170.00 euros.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration examine la situation des mandats de ses membres.

Les mandats de ces membres ont été renouvelés lors de l'Assemblée générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2020 pour une nouvelle période de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos le 31/12/2026.

Monsieur Clément HERREYE a été nommé administrateur lors de l'Assemblée générale Ordinaire Annuelle du 23/06/2022 pour une nouvelle période de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels clos le 31/12/2028.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRÉSIDENT

Nous vous rappelons que lors de l'Assemblée Générale Mixte du 02/01/2021, il a été décidé de nommer Présidente du Conseil d'Administration la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, en remplacement de Monsieur Didier GUYOT démissionnaire.

Compte tenu de sa nomination, étant précisé que l'article 18 des statuts précise que le Président du Conseil d'Administration doit être élu annuellement lors de l'Assemblée, les membres du Conseil ont décidé de ne pas renouveler, la SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS dans ses fonctions de Président de la Société et président du Conseil d'administration, pour un an, conformément aux Statuts.

Les membres du Conseil d'Administration ont alors décidé par un Procès-Verbal du Conseil d'administration du 3 mai 2022 et par Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 de nommer en remplacement Monsieur Laurent LAVALLEE demeurant 25 boulevard Foch 51100 REIMS.

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler Monsieur Laurent LAVALLEE dans ses fonctions de Président dans un cadre non rémunéré jusqu'à décision contraire pour une année supplémentaire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Laurent LAVALLEE déclare accepter son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

NON-RENOUVELLEMENT DU DIRECTEUR GENERAL

Le conseil d'administration a décidé la nomination d'un Directeur Général lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 :

WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.00 euros
Siège social : 8 rue des Wades – 57070 Saint-Julien-les-Metz
801 342 130 RCS TJ METZ

Monsieur Didier Guyot Président et représentant légal de la société WADES études et développements, exerce ses fonctions de directeur Général dans un cadre rémunéré jusqu'à décision contraire.

La rémunération de la société WADES études et développements au titre de son mandat de Directeur général est fixé à 120 000.00 euros au titre de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2023.

Le Conseil d'administration décide le non-renouvellement du mandat de Directeur Général exercé par la société WADES études et développements à compter de la date du Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 28/06/2024 qui ratifiera le non-renouvellement de ce mandat et son non-remplacement.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Le Conseil d'administration décide de convoquer les associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le **28/06/2024 à 18 heures 30, au siège social**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au Conseil d'administration et au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat de Président ;
- Non-renouvellement et non-remplacement du mandat de Directeur Général ;
- Pouvoir en vue des formalités.

DESIGNATION EXCEPTIONNELLE D'UN ADMINISTRATEUR EN TANT QUE PRESIDENT POUR LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE D'APPROBATION DES COMPTES

Le Conseil d'administration prend acte de l'absence de notre Président Monsieur Laurent LAVALLEE lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, désigne en conséquence, et en application de l'article 20 des statuts, l'administrateur Monsieur Clément HERREYE, afin de remplir les fonctions de Président à cette prochaine assemblée.

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE - RÉSOLUTIONS

Le Conseil d'Administration arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle ainsi que le texte des résolutions qui seront soumises au vote des Associés.

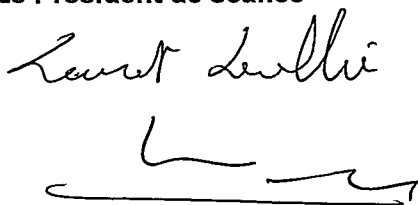
COMMUNICATIONS AUX ASSOCIÉS

Le Conseil d'Administration charge son Président de prendre toutes les mesures utiles en vue de permettre aux Associés d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine Assemblée Générale dans les conditions prévues par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question diverse n'étant à ajouter et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

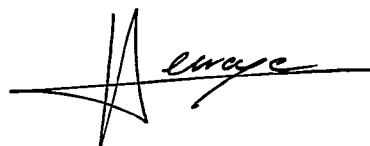
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un Administrateur présent.

Le Président de séance



un Administrateur

Clément HERREYE



3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ



**PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28/06/2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le Vingt-huit juin, à 18 heures 30, au siège social,

Les associés de la société 3ED se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par le Conseil d'administration. Chaque associé a été convoqué par lettre simple remise en mains propres.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Sont présents :

- | | |
|---|-------------------|
| . Mme Sarah BAUVE, Succession de Monsieur Philippe BAUVE, possédant | 19 actions |
| . La SAS WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENT, possédant | 19 actions |
| . Monsieur Clément HERREYE, possédant | 5 actions |
| . Monsieur David MOHAR, possédant | 19 actions |
| . Madame Stéphanie VIRY, possédant | 19 actions |
| . Monsieur Laurent LAVALLEE, possédant | <u>19 actions</u> |

Représentant ensemble un total de 100 actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels 100 actions soit l'intégralité des actions composant le capital de la Société.

Monsieur Laurent LAVALLEE, Président de notre société, absent, ne préside pas la séance.

Monsieur Clément HERREYE, administrateur et actionnaire, désigné exceptionnellement par le dernier Conseil d'administration, Préside de la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président et un associé présent, permet de constater que les associés présents possèdent ensemble les cent (100) actions composant le capital social, soit l'intégralité des actions ayant le droit de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés :

- la feuille de présence ;
- les copies des lettres de convocation remises aux associés ;
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'administration ;
- le rapport spécial établi par le Président sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration à l'assemblée ;
- les statuts de la société.

Puis, le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 et quitus au Conseil d'administration et au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement du Président ;
- Non-renouvellement et non-remplacement du Directeur Général ;
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et de son rapport spécial.

Ces lectures terminées, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Conseil d'administration et au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non-déductibles du résultat fiscal s'élevant à un montant total de 1 352.03 euros et correspondant à des pénalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

DEUXIÈME RÉOLUTION

En l'absence de report à nouveau et le compte « réserve légale » étant doté totalement nous vous proposons l'affectation comme suit :

Résultat de l'exercice clos au 31/12/2023	156 011.32 euros
---	------------------

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves »	
Lequel poste ressortirait pour un montant total de	334 434.69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 361 934.69 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, approuve les conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Par un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022, il a été décidé la nomination en tant que Directeur Général de la société : la société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS.

Les membres du Conseil d'Administration par un Procès-Verbal du 03/05/2024, tout comme la présente Assemblée Générale décide de ne pas renouveler en tant que Directeur Général de la société : la société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, démissionnaire, non remplacée.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'actionnaire intéressé n'a pas participé étant précisé que ses actions sont exclues du calcul du quorum. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et autorisés à voter.

CINQUIÈME RESOLUTION

Les membres du Conseil d'Administration ont décidé par un Procès-Verbal du Conseil d'administration du 3 mai 2022 et par Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2022 de nommer Président de la société Monsieur Laurent LAVALLEE demeurant 25 boulevard Foch 51100 REIMS.

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler Monsieur Laurent LAVALLEE dans ses fonctions de Président dans un cadre non rémunéré jusqu'à décision contraire pour une année supplémentaire.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Laurent LAVALLEE déclare accepter son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel l'actionnaire intéressé n'a pas participé étant précisé que ses actions sont exclues du calcul du quorum. Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents et autorisés à voter.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de d'effectuer toutes les formalités légales nécessaires.

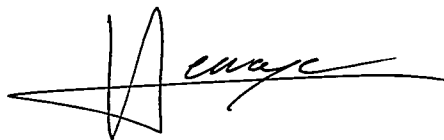
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance.

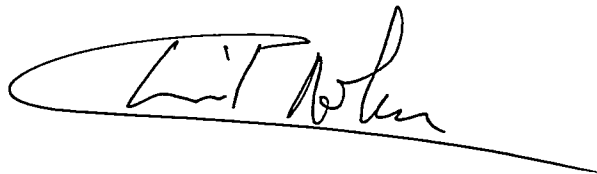
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Associé présent.

**Président du Conseil d'administration
Désigné exceptionnellement**

Monsieur Clément HERREYE



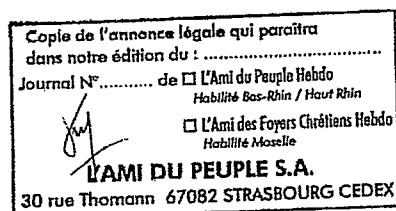
un Associé présent



ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce légale (Ref : ALP00999917) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, au sein du journal L'Ami des Foyers Chrétiens, dans les conditions suivantes :

- Édition : L'Ami des Foyers Chrétiens
- Date de parution : Dimanche 30 juin 2024
- Département : 57 Moselle



Fait à Paris, le Lundi 24 juin 2024

note: l'affichage du texte respecte la rédaction mais ni la présentation ni le format de publication, celui-ci variant avec chaque journal.

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros

Siège social : 1 avenue Foch - 57000 METZ

801 343 351 RCS TJ METZ

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 03/05/2024 et de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28/06/2024, il a été décidé le non-renouvellement du mandat de Directeur Général exercé par la société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, Société par Actions Simplifiée au capital de 100,00 euros, ayant son siège social au 8 rue des Wades - 57070 Saint-Julien-les-Metz immatriculée sous le numéro 801 342 130 au RCS TJ METZ. La société WADES ETUDES ET DEVELOPPEMENTS, démissionnaire, ne sera pas remplacé.

Modification au RCS de METZ.

3ED

Société par Actions Simplifiée au capital de 25 000,00 euros
Siège social : 1 avenue Foch – 57000 METZ
801 343 351 RCS TJ METZ



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28/06/2024**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023:

DEUXIÈME RÉOLUTION

En l'absence de report à nouveau et le compte « réserve légale » étant doté totalement nous vous proposons l'affectation comme suit :

Résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 156 011.32 euros

L'Assemblée Générale décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

Affectation en intégralité sur le poste « autres réserves »

Lequel poste ressortirait pour un montant total de 334 434.69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres seraient positifs à 361 934.69 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents.

Certifié conforme,

**Président du Conseil d'administration
Désigné exceptionnellement**

Monsieur Clément HERREYE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Clément Herreye', written over a horizontal line.

